

## LA LETTRE DE LA DSDEN 31

*La lettre de la DSDEN 31 est une lettre d'information adressée à l'ensemble des agents, de la Haute-Garonne, rattachés au 1<sup>er</sup> degré.*

*Sa vocation première est de centraliser la plupart des communications qui émanent de la DSDEN 31 et de les transmettre une fois par semaine, le jeudi.*

*(N.B : certaines communications urgentes pourront être envoyées à d'autres dates).*

*En fonction de l'actualité, différentes rubriques baliseront cette lettre avec des thématiques administratives (« fonctionnement de l'école », « gestion des personnels »), pédagogiques (« pédagogie et partenariat »), numériques (« le numérique au service des directeurs) ...*

**A diffuser à l'ensemble des enseignants de l'école ou de l'établissement**

### SOMMAIRE :

- **Coronavirus Covid 19 : Mesures pour les écoles de la Haute-Garonne**
- **Fonctionnement de l'école**
  - ✓ Campagne d'attribution d'un assistant de langue vivante étrangère
  - ✓ Pour information : addendum à la posture VIGIPRATE « Hiver 2021-Printemps 2022 »
- **Gestion des personnels**
  - ✓ Recueil des candidatures pour la formation préparant au diplôme de directeur d'établissement d'enseignement adapté et spécialisé
  - ✓ Permanences RH 1<sup>er</sup> degré
- **Focus**
  - ✓ Evocation de la guerre en Ukraine dans un cadre pédagogique
  - ✓ Règles de sécurité numérique
- **Pédagogie et partenariat**
  - ✓ Journée académique de formation de l'AGEEM Midi-Pyrénées
  - ✓ Education financière – « j'invite 1 banquier(e) dans ma classe »
  - ✓ Pour information : Guerre en Ukraine, en parler aux enfants
  - ✓ Master ADIR - campagne d'inscription 2022
  - ✓ Location linéaire vacances été 2022

 [Retrouvez ici les anciens numéros de la lettre hebdo](#)

## Coronavirus Covid 19 : Mesures pour les écoles de la Haute-Garonne

Le protocole sanitaire **de niveau 2** s'applique à l'ensemble des départements.

L'amélioration de la situation sanitaire permet la **levée de l'obligation du port du masque en intérieur pour tous les élèves et les personnels à compter du lundi 14 mars.**

### Dépistage :

Le dispositif de dépistage des personnes ayant eu un contact avec un cas confirmé est allégé. Les élèves, comme les personnels n'auront plus à réaliser **qu'un seul test** (autotest ou test antigénique) à J2.

**La présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux** des élèves attestant de la réalisation des tests **n'est plus exigée pour que les élèves soient accueillis** dans les établissements scolaires.

⇒ **FAQ**

⇒ **Modèle courrier aux parents**

La cellule santé est joignable par mail [cellule-sante@ac-toulouse.fr](mailto:cellule-sante@ac-toulouse.fr) ou téléphone **05 36 25 82 63**, de 8H à 18H.

## Fonctionnement de l'école

- **Campagne d'attribution d'un assistant de langue vivante étrangère**

La campagne d'attribution d'un assistant de langue vivante étrangère (anglais, espagnol) est ouverte pour la rentrée scolaire 2022.

L'assistant langue vient en appui du travail mené par l'enseignant devant la classe ou en petits groupes pour développer les compétences de compréhension et l'expression orales.

Il est recruté pour une durée de 7 mois, d'octobre à avril. Sa quotité hebdomadaire est de 12h et peut-être répartie sur un maximum de trois écoles **faciles d'accès sans être motorisé**.

Les années précédentes, un cahier des charges était à compléter et à faire remonter aux CPD-LVE. Cette année la procédure de demande a été simplifiée par le biais d'une plateforme numérique ADELE.

En préalable à toute demande d'affectation d'un assistant de langue, vous devez inscrire votre établissement et créer un compte sur ADELE : [ici](#)

Une fois le compte validé par le rectorat, La demande d'attribution d'un assistant LVE devra être saisie en ligne en accédant au formulaire via ADELE après s'être connecté au compte de l'établissement [ici](#)

La date de clôture des demandes est fixée au **vendredi 25 mars**.

Les CPD-LVE se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse suivante : [lve31@ac-toulouse.fr](mailto:lve31@ac-toulouse.fr)

⇒ [Tutoriel ADELE](#)

- **Pour information : addendum à la posture VIGIPIRATE « Hiver 2021-Printemps 2022 »**

En raison de l'offensive des forces armées russes en Ukraine, dans un contexte de fortes tensions, le Premier ministre a décidé **de renforcer la posture VIGIPIRATE « hiver 2021 – Printemps 2022 »**.

L'adaptation de cette posture porte sur deux domaines :

- le domaine numérique.
- le domaine maritime.

⇒ [La note](#)

## Gestion des personnels

- **Recueil des candidatures pour la formation préparant au diplôme de directeur d'établissement d'enseignement adapté et spécialisé (DDEEAS)**

Une formation préparant au diplôme de directeur d'établissement d'enseignement adapté et spécialisé sera assurée durant l'année scolaire 2022-2023.

Elle aura lieu à l'institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA) à Suresnes.

L'examen conduisant à la délivrance du DDEEAS est ouvert aux personnels suivants :  
Les instituteurs, les professeurs des écoles ainsi que les enseignants des établissements privés du 1<sup>er</sup> degré qui doivent :

- a) Être titulaire de l'une des certifications suivantes :
  - CAPPEI ou l'un des certificats auxquels ils se substituent ;
  - soit être nommé à titre définitif dans un emploi de psychologue de l'éducation nationale ;
- b) avoir exercé pendant 5 ans au moins au 1<sup>er</sup> septembre de l'année de l'examen des fonctions dans un emploi relevant du domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap, dont trois ans après l'obtention de l'un des diplômes précités ou après la nomination à titre définitif dans un emploi de psychologue de l'éducation nationale.

Pour être admis à suivre la formation, les candidats doivent remplir les conditions énumérées ci-dessus.

La remontée des candidatures doit être faite via l'IEN de circonscription.

- **Permanences RH 1<sup>er</sup> degré**

Monsieur Laborie DRH de proximité Bassin Toulouse Nord et Nord-Ouest effectuera deux permanences :

- le **mardi 15 mars** de 16h30 à 19h à la **circonscription de Bruguière**
- le **jeudi 17 mars** de 16h30 à 19h à la **circonscription de Blagnac**

Prises de rendez-vous par téléphone auprès du secrétariat au **05 36 25 75 03**

⇒ [Lien vers la page du site académique consacrée à la RH de proximité](#)

## Focus

- **Evocation de la guerre en Ukraine dans un cadre pédagogique**

La situation en Ukraine peut susciter des questions de la part des élèves. Une sélection de ressources est mise à disposition des professeurs sur le site éducol

⇒ [Lien éducol « évoquer la crise ukrainienne avec les élèves »](#)

- **Règles de sécurité numérique**

La cybersécurité est devenue un élément fondamental pour le bon fonctionnement de notre service public. La situation internationale actuelle nous oblige à renforcer cette exigence et requiert un niveau de vigilance accru de la part de tous.

Les recommandations jointes sont des règles de bonne hygiène informatique, valables tout le temps, et que vous devez appliquer particulièrement dans le contexte que nous connaissons actuellement. Elles vous seront également utiles dans vos usages informatiques personnels.

⇒ [Recommandation règles de sécurité numérique](#)

## Pédagogie et partenariat

- **Journée Académique de Formation de l'AGEEM Midi-Pyrénées**



Le deuxième temps de la 12ème Journée Académique de Formation proposée par les huit sections de l'AGEEM Midi-Pyrénées se déroulera le **samedi 2 avril** avec une intervention de **Bernard ARBUS** sur "**les activités corporelles musicales comme supports de l'élaboration et de l'appropriation du langage**" le matin et des ateliers l'après-midi.

Ce temps de formation est ouvert à tous. Pour s'inscrire, il suffit de remplir [ce formulaire](#) (avant le 15 mars).

- **Education financière – « j'invite 1 banquier(e) dans ma classe »**



Le dispositif « j'invite 1 banquier dans ma classe » vise à sensibiliser les jeunes à la gestion d'un budget et de l'argent à l'âge où ils commencent à l'utiliser et à en parler autour d'eux. Mieux informer et prévenir les arnaques financières, interroger et réfléchir à la place de l'argent dans la société, c'est donner aux jeunes les moyens de faire plus tard des choix adaptés.

Ces ateliers ludo-éducatifs sont ancrés sur le programme scolaire et animés en classe par l'enseignant, accompagné d'1 banquier(e), dans le respect d'une charte éthique qui garantit la neutralité de la démarche.

Cette opération dédiée aux CM1/CM2 est gratuite et accessible pendant toute l'année scolaire.

Inscriptions : [ici](#)

⇒ [La plaquette d'information](#)

⇒ [Lien Eduscol « éducation économique, budgétaire et financière »](#)

- **Pour information : Guerre en Ukraine, en parler aux enfants**



Ci-dessous le communiqué de Rue du monde, transmis par l'OCCE aux coopératives scolaire du département, concernant, notamment, deux illustrateurs ukrainiens Romana Romanishin et Andriy Lesiv et leur livre « **La guerre qui a changé Rondo.** »

⇒ [Le communiqué](#)

- **Master ADIR - campagne d'inscription 2022**

Le master MEEF ADIR de l'INSPE de Toulouse Occitanie-Pyrénées est destiné à toute personne souhaitant accéder à un niveau de formation de master MEEF; à toute personne souhaitant penser son quotidien et travailler à sa trajectoire professionnelle.

Cette formation diplômante peut se réaliser en étant en poste à temps plein grâce à son caractère hybride (mise à disposition et réécoute en différé des cours sur plateforme).

Grâce à des enseignements dispensés en ligne et en direct, les cours peuvent être suivis depuis Toulouse (en présence) comme depuis d'autres académies ou d'autres pays.

Le master ADIR permet d'approfondir ses compétences professionnelles, afin de renforcer ses pratiques et/ou de venir en appui aux corps d'inspection, d'accompagner une préparation à des certifications, ou aux fonctions de formateur (ex : CAFFA, CAFIPEMF, CAPPEI, CPLDS), à un concours de l'encadrement ou de l'enseignement par une voie alternative.

La poursuite en thèse est également un débouché possible.

3 réunions d'informations sont organisées : le **10 et le 29 mars et le 20 avril 2022**

⇒ [Inscription pour les réunions d'information](#)

⇒ [Lien vers la maquette de formation](#)

⇒ [Inscription en Master MEEF ADIR](#)

- **Location linéaire vacances été 2022**



L'ensemble du personnel éligible à la SRIAS se définit comme tous les personnels relevant du ministère de l'éducation nationale :

- Enseignants du premier et second degré, titulaires ou contractuels de droit public;
- Personnels non enseignants, titulaires ou contractuels de droit public (inclus les AESH et AED rémunérés par les établissements mutualisateurs).

L'accès à cette action aura lieu uniquement par une préinscription en ligne **du jeudi 24 février 13h au jeudi 17 mars 2022 13h** sur le site de la SRIAS Occitanie : [ici](#)

Cette préinscription ne vaut pas validation du séjour.

Les bénéficiaires recevront une confirmation d'inscription par la SRIAS par mail, puis un mail de TLC Midi-Pyrénées avec la procédure à suivre pour valider l'inscription.

⇒ [Plaquette location vacances été 2022](#)

**Contact :**

[directeurshautegaronne@ac-toulouse.fr](mailto:directeurshautegaronne@ac-toulouse.fr)

Olivier Vanderstraeten

05 36 25 88 29 / 06 09 49 15 36